

# Un jeune médecin démissionne car elle refuse le fichage des patients COVID et de leur entourage

écrit par olivier j | 25 mai 2020



Le Dr Magali Roussilhe, ici chez elle à Cahors, souhaite que sa démarche contribue à une prise de conscience des réalités qui nous entourent.

*Le Dr Magali Roussilhe exerce la profession de médecin généraliste depuis 14 ans dans le Lot. Or, elle vient d'annoncer son retrait et elle s'insurge contre la gestion du Covid-19.*

Ce n'est pas sur un coup de tête que Magali Roussilhe a pris sa décision, mais celle-ci résulte plutôt d'une démarche qui n'a cessé de mûrir au fil du temps.

« Déjà, je portais le projet d'exercer la médecine dans les prochains mois, hors convention avec la Sécurité sociale, mais j'avais l'intention de faire les choses en douceur pour

ne pas laisser mes collègues dans l'embarras. » Très vite, Magali Roussilhe évoque le système de santé, tel qu'il est organisé par l'État, avec ses Agences régionales de santé, la médecine conventionnelle et les médecins référents ; un ensemble d'obligations administratives imposées, tant aux soignants qu'aux patients.

Déjà, la réglementation du médecin référent, scellant une sorte de contrat entre le praticien et son patient, sous peine pour ce dernier de se voir pénalisé lors du remboursement, lui avait déplu. Magali Roussilhe dénonce le carcan administratif, qui à ses yeux ne cesse d'empirer. Le coronavirus n'a rien arrangé et n'a fait que précipiter sa décision !

**Quel regard portez-vous sur cette période de coronavirus ?**

Dr Magali Roussilhe : J'ai travaillé durant le confinement, en appliquant les protocoles sanitaires. Cela ne m'a pas empêchée pour autant, de me poser des questions sur tout ce qui nous était demandé. Je dois dire que je ne suis pas du tout d'accord avec la manière dont a été organisée cette lutte contre l'épidémie de Covid-19. Par exemple, j'ai très mal ressenti **les menaces de radiation proférées par les autorités de santé, à l'encontre de certains confrères qui, cherchant à soigner des gens atteints du virus, appliquaient des protocoles thérapeutiques non reconnus, mais recommandés par le professeur Didier Raoult, alors qu'il s'agissait de sauver des personnes malades.** Pour ma part, je ne me suis pas retrouvée face à un patient qui avait besoin de traitement. Il me paraît aberrant qu'on ne puisse pas suivre les préconisations d'un professeur connu mondialement dans sa spécialité de virologie.

**Qu'est-ce qui fait que vous ayez pris cette décision d'arrêter aussi brutalement ?**

Ma décision peut avoir un côté brutal, mais elle intervient

à la suite d'annonces qui m'ont choquée les unes après les autres. L'avant-dernière annonce, vient de la **Sécurité sociale** qui m'a appelée, comme cela était fait de la même manière pour l'ensemble des médecins généralistes, pour expliquer la mise en place du traçage des patients testés positifs au Covid-19, en demandant, non seulement de tracer les patients, mais également tous les cas contacts, la famille et tout l'entourage, afin de les inscrire sur un fichier informatique. Rappelons que dans un second temps, il est fait appel à des brigades pour tester les personnes. Ce procédé m'a choquée et j'ai dit que je ne le ferai pas. À présent, cette démarche nous est imposée par la loi, et là, je ne peux pas, ce n'est plus possible ! En conscience je dis non ! Certes, je ne juge pas mes confrères qui se plient à la réglementation, je ne juge personne. Je souhaite simplement être en paix avec moi-même.

**Le fichage des malades existe déjà en médecine ; n'est-ce pas dans une intention louable ?**

Oui, des maladies, telle la méningite, la tuberculose, la syphilis, la rougeole... font partie de la liste des maladies qu'un médecin doit obligatoirement déclarer auprès des autorités de santé. La démarche est similaire, en effet. Il y a recherche des cas contacts pour les dépister et protéger les personnes contaminées, si besoin. Dans ce cas de figure, la situation se limite à un nombre très réduit de personnes. Alors que dans le cas du Covid-19, ce sont des millions de gens qui vont être concernés et pour pas grand-chose.

**C'est le principe du fichage, que vous n'acceptez pas ?**

Oui, d'autant qu'on est en présence d'une maladie qui n'est pas aussi grave qu'on veut bien nous le faire croire, même s'il y a eu en France plus de 27 000 morts. Si l'on avait pu accueillir à l'hôpital tous les patients qui ont besoin d'oxygène et de réanimation et si l'on avait géré l'épidémie autrement, notamment en appliquant des traitements non

reconnus officiellement, peut-être qu'on compterait moins de morts. Et que dire des décisions qui ont laissé s'affaiblir ces dernières années, les capacités de soins... Déjà en temps normal, l'hôpital travaille à flux tendu, même si le personnel hospitalier se plie en quatre pour soigner tout le monde. Je le sais d'autant plus que lorsque je demandais des rendez-vous pour mes patients, c'était toujours compliqué ; idem pour les hospitalisations. Toute épidémie, que ce soit le coronavirus ou la grippe aurait occasionné le même résultat. Bien sûr, le coronavirus s'est révélé beaucoup plus contagieux que la grippe et plus agressif, au pic de l'épidémie. Mais tirer prétexte de cela pour pister toute une population, pour ma part, je ne peux l'admettre.

Il a pourtant été répété qu'il s'agissait d'un fichage contrôlé et limité à la cause de l'épidémie !

La bonne cause, c'est la santé des gens ! Si l'on prétend se préoccuper de la santé des gens, il y a bien d'autres mesures que l'on aurait pu mettre en place et cela, depuis des mois et des mois !

**Donc vous refusez le fichage, c'est-à-dire la pratique des tests par la même occasion ?**

Je suis profondément choquée par ce fichage, car il faut bien se rendre compte que le test implique le fichage, dès lors que vous êtes positif au Covid-19. À partir de là, il est devenu pour moi impossible de pratiquer mon métier de médecin généraliste, dans de telles conditions. Peut-être que de fiché les personnes, cela peut être considéré comme une bonne solution, mais pour moi, c'est non. Je ne veux pas participer à cette entreprise et je me suis rendu compte que je ne suis pas la seule.

**Du coup, vous êtes contre le fait que vos enfants puissent faire l'objet d'un test ?**

Oui j'y suis opposée et je n'ai pas envie que nos contacts puissent faire également l'objet de tests et par conséquent

soient l'objet d'un fichage. Je refuse également le vaccin à ce sujet, si l'on en découvrait un.

**Vous refusez le vaccin. Qu'est-ce qui motive votre opposition ?**

Parce que nous sommes en présence d'un virus qui mute, parce que ce vaccin est réalisé dans la précipitation et je m'en méfie ! Il y a de plus en plus de questions qui se posent autour des vaccins. Pour ma part, je n'ai pas une position anti-vaccin, moi-même j'ai été vaccinée et mes enfants l'ont été aussi. Mais je suis mal à l'aise de savoir qu'il n'est pas admis qu'on puisse critiquer les vaccins en général. Ainsi, j'ai été choquée par l'obligation vaccinale de 2018 et ses 11 vaccins. Il n'est pas sain qu'on ne puisse pas remettre en question certaines vaccinations ; je ne suis pas la seule à le faire, or ce n'est pas possible et je trouve cela inquiétant ! **Ce contexte général où l'on ne doit pas se poser de question, n'est pas rassurant pour l'avenir de notre société !**

**C'est une action politique que vous engagez ?**

Je ne suis inscrite dans aucun parti politique. Pour autant, je sais que mes prises de position sont politiques ; tous nos actes sont politiques, en définitive, dans le contexte général au sein duquel nous exerçons notre métier et où nous nous positionnons.

**En tout cas, c'est une remise en cause de l'organisation du système de santé actuel à laquelle vous procédez !**

Je remets en cause l'organisation du système de santé, tel qu'il est dans notre pays. Et cela touche bien sûr au fonctionnement général de notre société. D'ailleurs, la santé, cela ne concerne pas seulement le physique. Il y a le psychique, le mental... la santé c'est quelque chose de global. Si l'on a des problèmes d'argent, on risque d'avoir des problèmes de santé... La nature du travail peut elle-même

engendrer des problèmes de santé. Si l'on consomme uniquement une alimentation industrielle, chimique, on encourt des soucis de santé etc.

### **Que reprochez-vous à la pratique de la médecine générale ?**

La pratique de la médecine générale nous pousse à voir de plus en plus en plus de patients, dans la mesure où nous ne sommes pas suffisamment nombreux. Au final, plus on va vite avec les patients et plus on a tendance à prescrire des médicaments. Alors que plus on prend du temps avec les patients et moins on prescrit des médicaments ; on va plutôt prescrire de changer d'alimentation, de se reposer, de faire de l'exercice physique, de prendre le soleil... Il n'y a pas que le médicament qui compte pour être en bonne santé. Il faut prendre du temps, pour écouter le patient et lui proposer une thérapie adaptée à lui, or ceci est de moins en moins possible en l'état actuel de la pratique à laquelle nous sommes contraints. Il va de soi que si nous vivions dans une société plus écologique, nous serions en meilleure santé.

### **Au-delà de la médecine, vous posez un regard critique sur le mode de fonctionnement de la société. Qu'est-ce qui ne va pas ?**

J'ai la sensation qu'on va trop loin dans cette complexification de la société. Je préconise une refondation de notre système de vie en société, de notre système de soins, de notre manière de se nourrir, d'élever nos enfants et là on rejoint le système scolaire où il y aurait également beaucoup à dire. Au passage, je trouve que cette reprise scolaire a été angoissante, à la fois pour les enseignants et pour les élèves. Je n'étais pas favorable à un retour des enfants à l'école dans de telles conditions... Les solutions ne viendront pas d'en haut ! Il y a des idées formidables qui voient le jour ici ou là et qui ne demandent qu'à se développer. Il y a des solidarités locales à faire

jouer.

## **Au final, que recherchez-vous ?**

Jusqu'à présent, j'essayais de concilier les contraintes de l'exercice du métier avec une certaine forme de liberté. Là, je me rends compte que ce n'est plus possible ! Il me semble qu'on n'est pas obligé de dire amen à tout. On doit pouvoir exprimer un avis différent, se respecter dans ses convictions.

Tout le monde se pose des questions ; on n'a pas écouté les soignants lorsqu'ils sont descendus dans la rue, on n'a pas écouté les gilets jaunes lorsqu'ils ont manifesté... À un moment donné la coupe est pleine ! Tout va très vite, nous avançons à marche forcée, on dirait que tout est fait pour qu'on n'ai pas le temps de prendre du recul. Tous ceux qui adhèrent à cette nouvelle loi du fichage Covid-19, ont-ils pris le temps de réfléchir à ce qui leur était imposé ?

Je souhaite que ma démarche aide d'autres personnes à s'interroger et j'espère montrer qu'on peut remettre en question des choses qu'on cherche à nous imposer un peu trop facilement. Je recherche un mieux vivre ensemble, dans la cohérence, la bienveillance et la différence, qui n'est pas possible à atteindre, avec l'évolution actuelle.

**Jean-Claude Bonnemère**

[Actu.fr](http://Actu.fr)

sam., 23 mai 2020